

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 mai 2023

DÉLIBÉRATION



Délibération n° 12
Responsable de service : Catherine BOIN

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVALT, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, M. Camille LAGRANGE, Mme Laëtitia BOURDIER M. Gérard-François BOURNET, Mme Frédérique COSTANTINI, Mme Agnès DE BRUYN, Mme Sophie DESPRÈS, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Patrick ROBIN, M. Thierry LAMBERT, M. Dominique GAUDIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Bertrand ÉLISE, M. Yan GENONET, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA,

Absents excusés représentés :

Mme Angéline GLUARD (donne procuration à Mme Frédérique COSTANTINI)
Mme Laurence BOUVILLE, (donne procuration à M. le Maire)
Mme Estelle QUÉRÉ, (donne procuration à Mme Laëtitia BOURDIER)

Secrétaire de séance : Jean-François RABEAU

Date de convocation	17/05/2023
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

12. Actualisation des tarifs « Sport Découverte » à compter du 01/09/23

Dans le cadre de la politique éducative municipale, le service Education a pris en charge, depuis le 1er septembre 2021, le sport scolaire et les activités sportives à destination des enfants d'âge primaire organisées par la collectivité les mercredis.

Dans ce cadre, la collectivité, s'appuyant sur l'éducateur sportif municipal, conduit des actions dénommées « Sport Découverte », au profit des enfants de la commune et de la CDA, âgés de 6 à 11 ans.

Les inscriptions à ce service sont payantes, valable pour un an et calculées en fonction des quotients familiaux.

Considérant la grille de quotients familiaux en vigueur depuis le conseil municipal du 08 décembre 2022, le service propose suite aux avis de la commission éducation du 04 avril 2023 d'adapter la grille de tarifs avec une augmentation de 4.5% de ces tarifs au 1er septembre 2023.

		Tarifs année 22/23	Augmentation de 3% pour sept 2023		Augmentation de 4,5% pour sept 2023		Augmentation de 6% pour sept 2023		Proposition retenue et arrondie 2023/2024
Tarif 1	QF jusqu'à 639	28	3%	28,84	4,50%	29,26	6%	29,68	29 €
Tarif 2	QF de 640 à 760	37,5	3%	38,625	4,50%	39,19	6%	39,75	39 €
Tarif 3	QF de 761 à 874	43,5	3%	44,805	4,50%	45,46	6%	46,11	45,00 €
Tarif 4	QF de 875 à 984	49	3%	50,47	4,50%	51,21	6%	51,94	51 €
Tarif 5	QF de 985 à 1000	59,5	3%	61,285	4,50%	62,18	6%	63,07	62 €
Tarif 6	QF de 1001 à 1199	71,5	3%	73,645	4,50%	74,72	6%	75,79	74,50 €
Tarif 7	QF de 1200 à 1499	83	3%	85,49	4,50%	86,74	6%	87,98	87 €
Tarif 8	QF de 1500 à 2300	95	3%	97,85	4,50%	99,28	6%	100,7	99 €
Tarif 9	QF de 2301 et plus	105	3%	108,15	4,50%	109,73	6%	111,3	110 €
Tarif H Com		130	3%	133,9	4,50%	135,85	6%	137,8	136 €

Considérant l'avis favorable de la Commission Education du 04 avril 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir à :

26 voix POUR
03 abstentions (M. A. LATREUILLE, M. J. GAREL, Mme L. TEIXEIRA)

Approuve l'actualisation de la tarification « Sport Découverte » à compter du 1er septembre 2023,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cet objet

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL,

Maire



Jean-François RABEAU

Secrétaire de séance